

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE JEUDI 21 JANVIER 2021 À 19H00
HALLE EN VERRE - CLOS BABUTY

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance avec désignation d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du PV du 19 novembre 2020 ;
- Point d'information sur la DUP de la rue de Genève ;

1 - PROJETS DE DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

N°2021-001 : Désignation d'un « Correspondant Défense » pour la commune d'Ambilly.

N°2021-002 : Création d'une Commission Municipale « Urbanisme »

N°2021-003 : Création d'une Commission Municipale « Finances »

N°2021-004 : Création d'une Commission Municipale « Accessibilités »

RESSOURCES HUMAINES

N°2021-005 : Organisation du télétravail

FINANCES :

N°2021-006 : Autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021.

N°2021-007 : Renouvellement des exonérations de redevances d'occupation ou de loyer pour les activités économiques, associations et professions libérales occupant des biens du patrimoine communal et impactées par les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire depuis le 14 octobre 2020.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

N°2021-008 : Modification de la charte et du règlement intérieur communs d'Intermède, réseau des bibliothèques.

ESPACES VERTS

N°2021-009 : Approbation et autorisation de signature de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'entretien des espaces verts et de la rivière des abords du Foron du Chablais Genevois à Ambilly entre le SM3A et la Commune d'Ambilly.

URBANISME – FONCIER

N°2021-010 : Engagement de la Commune en faveur de l'habitat participatif sur le territoire

N°2021-011 : Convention financière au titre des subventions du Programme Local de l'Habitat 2012/2017 prorogé – participation de la Commune – programme immobilier « Dolce », 16 rue du Bief à Ambilly

N°2021-012 : Convention financière au titre des subventions du Programme Local de l'Habitat 2012/2017 prorogé – participation de la Commune – programme immobilier « Vita », 23 rue des Ecoles à Ambilly.

N°2021-013 : Engagement de discussions avec le Centre hospitalier Alpes-Léman en vue de la cession à la Commune de la maison « Pictet de Rochemont » (centre de consultations).

2 - QUESTIONS DIVERSES

A l'heure de l'envoi du présent dossier de convocation du Conseil Municipal, aucune question diverse n'est inscrite à l'ordre du jour.

Affiché le jeudi 14 janvier 2021

Le Maire,

Guillaume MATHÉLIER

